

Le crédit à la consommation à taux zéro



145 milliards d'euros : c'est le montant des crédits à la consommation accordés aux Français à fin Juin 2013 .

C'est un quart des ménages français qui avait un ou plusieurs crédits à la consommation , à fin 2012.

Les grands acteurs du secteur sont ceux qui font de la pub à la TV : Cetelem , Sofinco etc...

Face à ces poids lourds du crédit , de nouveaux venus tentent de se frayer une place au soleil.

"Prêt d'union" met en relation des particuliers qui veulent prêter de l'argent à des emprunteurs , à des taux moins élevés.

"Credeez", offre sur internet des crédits à taux zéro, t

En fait les intérêts du prêt sont réglés par le commerçant chez qui l'emprunteur va acheter .

L'emprunteur , donne le produit qu'il veut acheter & remplit sa demande de crédit sur le site , qui est en fait un courtier en crédits.

Credeez trie les dossiers et envoie les meilleurs aux établissements de crédit .

Quand l'emprunteur obtient son crédit , il va acheter l'objet du crédit chez un commerçant partenaire de Credeez qui lui prend une commission .

Credeez rembourse à l'emprunteur ,chaque mois , le montant des intérêts qu'il verse .

Le particulier bénéficie ainsi d'un crédit à taux zéro, mais il n'a pas le choix du point de vente.

Pour l'instant Credeez ne couvre que l'Ile de France mais veut se déployer partout en France